

Résumé

L'immigration permanente dans les pays de l'UE et de l'OCDE a récemment atteint un niveau record, mais ce phénomène ne devrait pas occulter la présence ancienne des immigrés installés, de leurs enfants et de leurs descendants nés dans le pays. Aujourd'hui, l'OCDE et l'Union européenne accueillent aux alentours de 128 et 58 millions d'immigrés, respectivement, ce qui représente plus de 10 % de leur population. Au sein de l'Union européenne, près des deux tiers des immigrés viennent de pays non membres de l'UE. Ces dix dernières années, la population immigrée a augmenté de 23 % dans l'OCDE et de 28 % dans l'UE.

Cette publication analyse les résultats des immigrés et de leurs enfants en termes d'intégration dans les pays de l'UE et de l'OCDE, ainsi que dans certains pays du G20 non membres de l'OCDE. Elle s'intéresse en particulier à leurs compétences et leur situation sur le marché du travail, à leurs conditions de vie et à leur intégration dans la société d'accueil. Elle fournit en outre des informations de base très complètes sur les caractéristiques des immigrés.

Dans la plupart des domaines, les immigrés sont en général dans une situation économique et sociale moins enviable que les personnes nées dans le pays, même si les différences ont tendance à s'atténuer avec l'allongement de la durée du séjour et à mesure que les immigrés approfondissent leur connaissance du pays d'accueil. L'éducation aide les immigrés à mieux s'intégrer, mais le rendement des études supérieures n'est pas le même pour eux et pour les personnes nées dans le pays. Les immigrés dans les pays européens enregistrent généralement de moins bons résultats que leurs pairs dans d'autres pays de l'OCDE, notamment les immigrés originaires de pays hors UE, ce qui s'explique en partie par leur niveau d'éducation moins élevé en moyenne. Ces dix dernières années, l'intégration des immigrés sur le marché du travail a légèrement progressé dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE, de même que leur niveau de qualification. Toutefois, de façon générale, les immigrés n'ont pas rattrapé leur retard vis-à-vis des personnes nées dans le pays. Il reste aussi du chemin à parcourir pour parvenir à leur pleine intégration sociale.

Principaux résultats

Situation sur le marché du travail

- Dans tous les pays de l'OCDE et de l'UE, le taux de chômage des immigrés est supérieur à celui des personnes nées dans le pays. L'écart est particulièrement marqué dans l'UE pour les immigrés non originaires de l'UE.
- Ces dix dernières années, l'écart entre le taux de chômage des immigrés et celui des personnes nées dans le pays s'est creusé dans les pays de l'OCDE et de l'UE, surtout en Europe du Sud en raison de la situation économique difficile.

- Dans l'UE, les immigrés au chômage sont en général moins susceptibles que les personnes nées dans le pays de recevoir des allocations de chômage.
- Dans l'UE, près d'un immigré inactif sur quatre souhaite travailler, comparé à un inactif né dans le pays sur six.
- En moyenne dans l'UE et l'OCDE, plus d'un emploi peu qualifié sur quatre est occupé par un immigré. Ce chiffre passe à plus de 40% en Autriche, en Allemagne, en Suède et en Norvège, et à plus de 60 % en Suisse et au Luxembourg.
- Parmi les 33.2 millions d'immigrés déclarant avoir un niveau d'éducation élevé dans l'OCDE, et 11 millions dans l'UE, respectivement 8.1 millions et 2.9 millions occupent un emploi pour lequel ils sont déclassés. En outre, respectivement 7 millions et 2.4 millions environ sont au chômage. Dans chacune des deux zones, ce sont près de 45 % des immigrés diplômés du supérieur dont les qualifications formelles sont partiellement exploitées, voire pas du tout, par rapport à 40 % des diplômés du supérieur nés dans le pays dans l'OCDE et 30 % dans l'UE.
- La quasi-totalité des marchés du travail de l'OCDE et de l'UE n'accorde pas la même valeur aux diplômes étrangers et aux diplômes nationaux. Dans l'UE, le taux d'emploi des immigrés non originaires de l'UE qui sont titulaires d'un diplôme étranger est inférieur de 14 points de pourcentage à celui de leurs pairs possédant un diplôme du pays d'accueil. En outre, ceux qui occupent un emploi sont davantage susceptibles d'être déclassés dans cet emploi.

Éducation et compétences

- Dans l'OCDE, 37 % des immigrés ont un niveau d'éducation élevé, soit 5 points de pourcentage de plus que parmi les personnes nées dans le pays.
- Dans l'UE, 15 % environ des 15-64 ans nés en dehors de l'UE ne sont pas allés plus loin dans leur scolarité que l'enseignement primaire. Si cette part a légèrement diminué ces dix dernières années, elle reste trois fois supérieure à celle des personnes nées dans le pays.
- La proportion de diplômés du supérieur parmi les immigrés a progressé dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE et de l'UE, gagnant 7 points de pourcentage ces dix dernières années dans les deux zones.

Conditions de vie

- Les immigrés sont surreprésentés dans le décile de revenu le plus bas dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE et de l'UE, avec respectivement 14 % et 18 % d'entre eux en moyenne dans chacune de ces zones. Dans le même temps, les inégalités de revenu parmi les personnes nées à l'étranger sont en général plus marquées que chez les personnes nées dans le pays.
- La pauvreté relative est aujourd'hui plus répandue chez les personnes nées à l'étranger qu'il y a dix ans. Le taux de pauvreté des immigrés dans l'OCDE et l'UE a augmenté de 1 et de 5 points de pourcentage, respectivement, ces dix dernières années, alors qu'il est resté stable chez les personnes nées dans le pays.

- Le fait d’occuper un emploi protège contre la pauvreté, même si cela est moins vrai pour les immigrés que pour les personnes nées dans le pays, dans tous les pays. Aux États-Unis, en Suisse et en Islande, plus de 53 % des personnes pauvres nées à l’étranger travaillent.
- Dans un certain nombre de pays, la concentration spatiale est très prononcée. Dans l’UE, 30 % des immigrés non originaires de l’UE qui appartiennent aux plus grands groupes immigrés dans leur pays respectif indiquent avoir la même origine que la plupart des habitants de leur quartier. Ce phénomène est très prononcé en Belgique et aux Pays-Bas (où plus de 50 % déclarent vivre dans de tels quartiers), suivis de la France et du Portugal.

Intégration sociale

- Les points de vue sur l’immigration sont à peu près stables dans les pays d’accueil de l’UE depuis 2006, même si, dans une majorité de pays, davantage de personnes adoptent aujourd’hui des positions légèrement plus positives. Dans une grande majorité de pays, plus les personnes nées dans le pays interagissent avec les immigrés, plus elles sont susceptibles d’envisager l’immigration comme une chance pour leur pays plutôt que comme un problème.
- Dans tous les pays de l’UE et de l’OCDE, plus de 80 % des immigrés déclarent se sentir proches ou très proches de leur pays d’accueil.
- Dans l’UE, environ 14 % des personnes nées à l’étranger déclarent appartenir à un groupe victime de discrimination fondée sur l’origine ethnique, la nationalité ou la « race ».
- En moyenne, 74 % des immigrés qui possèdent la nationalité de leur pays d’accueil dans l’OCDE et dans l’UE indiquent avoir participé aux dernières élections nationales, soit moins que la moyenne des personnes nées dans le pays, qui s’élève à 80 %.

Disparités femmes-hommes

- Dans l’OCDE et l’UE, les femmes représentent près de 51 % de la population immigrée et des personnes nées dans le pays. Cette part a légèrement augmenté ces dix dernières années parmi les immigrés.
- Dans l’ensemble de l’OCDE, les immigrés de sexe masculin, qui sont 77 % à être pourvus d’un emploi, sont légèrement plus susceptibles d’être en emploi que les hommes nés dans le pays (74 %). La probabilité est la même pour les deux groupes dans l’UE (73%). L’inverse est vrai chez les femmes, 59 % des immigrées étant en emploi dans l’OCDE, contre 60 % des femmes nées dans le pays. Les taux à l’échelle de l’UE s’élèvent respectivement à 57 % et à 63 %.
- En Corée, en Slovénie et en Europe du Sud (à l’exception du Portugal), plus de 30 % des femmes immigrées occupent des emplois peu qualifiés par rapport à moins de 15 % des femmes nées dans le pays. Dans l’UE, elles sont dix fois plus susceptibles de travailler dans le secteur des services à domicile que les femmes nées dans le pays, et plus de 20 % d’entre elles travaillent dans ce secteur dans les pays de l’Europe du Sud.

- À l'échelle de l'UE, les immigrés sont davantage susceptibles que les personnes nées dans le pays d'approuver l'affirmation suivante : « Quand l'offre est insuffisante, les hommes devraient avoir davantage le droit d'occuper un emploi que les femmes », même si la différence entre les deux groupes n'est pas grande : 22 % contre 16 %.

Jeunes d'origine immigrée

- La situation des jeunes d'origine immigrée est souvent considérée comme le point de référence pour évaluer la réussite ou l'échec du processus d'intégration. À l'échelle de l'OCDE, les immigrés arrivés enfants et les jeunes nés dans le pays ayant au moins un parent immigré représentent près d'une personne de 15-34 ans sur cinq, soit 38.7 millions de personnes (13 % des 15-34 ans dans l'UE, soit 15.4 millions de personnes). En outre, 9 % sont arrivés dans le pays d'accueil à l'âge adulte (8 % dans l'UE).
- Pour de nombreux indicateurs concernant les jeunes d'origine immigrée, on observe des disparités entre les pays européens et les pays de l'OCDE non européens. En général, la situation des jeunes d'origine immigrée par rapport à ceux des descendants de parents nés dans le pays est défavorable en Europe, tandis que l'inverse est vrai ailleurs. Cela s'explique en grande partie par les différentes caractéristiques socioéconomiques des parents immigrés.
- Dans l'UE, le niveau d'éducation et les résultats scolaires des jeunes d'origine immigrée ont néanmoins progressé ces dix dernières années, à la fois en termes absolus et par rapport aux jeunes dont les parents sont nés dans le pays. Cette progression se manifeste non seulement par de meilleurs résultats scolaires et une plus grande résilience à l'âge de 15 ans, mais aussi par un recul du décrochage scolaire et des niveaux d'éducation plus élevés.
- En Europe, malgré les progrès accomplis, les jeunes d'origine immigrée accusent toujours un retard par rapport à leurs camarades sans origine immigrée (notamment de plus d'un semestre de scolarité en lecture chez les jeunes de 15 ans). Dans les pays non européens de l'OCDE en revanche, les jeunes nés dans le pays de parents immigrés sont en moyenne meilleurs à l'école que leurs camarades dont les parents sont nés dans le pays, sauf aux États-Unis.
- Si la situation s'est améliorée sur le plan de l'éducation, cela est moins évident pour ce qui est de la situation professionnelle. Dans tous les pays de l'UE sauf le Portugal et la Lituanie, les jeunes immigrés et les descendants d'immigrés sont moins susceptibles d'occuper un emploi que les jeunes dont les parents sont nés dans le pays, l'écart d'emploi global entre les descendants de parents nés dans le pays et les descendants de parents nés à l'étranger atteignant 6 points. Quant aux immigrés arrivés enfants, ils sont moins susceptibles de 8 points d'occuper un emploi.
- Le taux de pauvreté relative des enfants dans les ménages immigrés est deux fois plus élevé que chez les ménages natifs, aussi bien dans l'OCDE que dans l'UE, et les disparités se sont d'ailleurs creusées dans l'UE ces dix dernières années. L'écart s'est le plus accentué en Espagne et dans un certain nombre d'autres pays de l'UE comme l'Autriche, la France et les Pays-Bas.
- Dans de nombreux pays européens, les descendants d'immigrés font état d'un niveau plus élevé de discrimination perçue que les jeunes qui ont eux-mêmes immigré. Ce n'est toutefois pas le cas dans les pays non européens de l'OCDE.

- À l'échelle de l'OCDE et de l'UE, près de 58 % des jeunes nés dans le pays de parents immigrés déclarent avoir voté aux dernières élections nationales, soit 10 points de pourcentage de moins que les jeunes descendants de parents nés dans le pays.